



Certificat

Certificate

Certificat de conformité de contrôle de la production en usine des chaux de construction

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011
(Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de Certification AFNOR Certification
Numéro d'identification 0333
Adresse 11, rue Francis de Pressensé
FR - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à : Fabricant

Nom SOCLI Sas
Adresse 2, quartier Castans
65370 IZAOURT

Désignation des chaux de construction Chaux hydrauliques

Lieu de production Izaourt

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 459-1 : 2015 sont appliquées selon le système 2+ et que le contrôle de la production en usine des produits répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 459-1 : 2015.

Numéro du certificat : **0333 - CPR - 33404**

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 29/03/2013

Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.



Date d'émission du certificat
13/04/2022

Directeur Général
Julien NIZRI